



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
22 mai 2002
Français
Original: anglais

Session annuelle de 2002

17-28 juin 2002, Genève

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

**Rapport de la Directrice exécutive pour 2001 :
rapports demandés par le Conseil d'administration***

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	2
I. Sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative	2
II. Aide humanitaire	7

* La soumission du présent document a été retardée parce qu'il a fallu collecter et analyser les données disponibles afin de présenter au Conseil d'administration l'information la plus à jour possible.



Introduction

1. La présente section du rapport annuel traite particulièrement de questions au sujet desquelles le Conseil d'administration a prié la Directrice exécutive de faire rapport : sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative et aide humanitaire.

I. Sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative

2. En 2001, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) a continué à consolider et à développer son action dans le domaine de la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative. Grâce à son Initiative mondiale relative aux besoins en matière de contraception et de gestion logistique dans les pays en développement, le Fonds joue un rôle moteur dans ce domaine depuis plus de 10 ans. En 2001, ce projet a été pleinement institutionnalisé au sein de l'organisation et le FNUAP a lancé une stratégie visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative dans tous les pays en développement. En créant un consensus entre les principaux partenaires du développement, et en conformité avec son mandat découlant du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et les actions clefs de la CIPD+5, le FNUAP a renforcé son rôle en matière de sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative en 2001, tant au niveau mondial qu'au niveau national.

3. En publiant, en avril 2001, un rapport intitulé *Sécurisation des produits en santé de la reproduction : partenariat pour le changement – un appel global à l'action*, le FNUAP a lancé une initiative mondiale. Le rapport a été établi en étroite coopération avec plusieurs partenaires du développement. Il expose dans leurs grandes lignes les problèmes auxquels les pays en développement se heurtent dans le domaine de la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative et contient des indications sur la manière dont les pays bénéficiaires de programmes, les donateurs, la Banque mondiale, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG), les fondations et le secteur privé peuvent collaborer afin d'atteindre l'objectif arrêté par la CIPD, à savoir « un accès généralisé à la santé en matière de procréation ». En recensant les produits d'hygiène procréative qui manquent dans les pays en développement, et en partageant cette information avec les partenaires du développement, le FNUAP a fait en sorte que la question de la sécurité de l'approvisionnement ait un rang de priorité plus élevé dans l'action internationale en faveur du développement. En 2001, il a travaillé en étroite collaboration avec 81 pays qui manquaient de produits d'hygiène procréative et alloué, au titre des autres ressources, une somme de 76 millions de dollars, versée par les Gouvernements néerlandais, britannique et canadien afin de remédier à cette situation. Au niveau national, le FNUAP axe davantage ses interventions sur la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative en orientant dans cette direction l'action de tous ses bureaux de pays et celle des homologues nationaux concernés.

Intégrer la question de la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative dans les programmes de pays

4. Face à la demande croissante de produits d'hygiène procréative, et compte tenu de l'écart énorme entre l'appui des donateurs et les besoins des pays, le FNUAP a souligné combien il importait que les programmes de pays financés par le Fonds donnent la priorité à l'approvisionnement en produits de ce type. Il s'emploie en particulier à aider les gouvernements à se doter des moyens nécessaires pour assurer la fourniture des contraceptifs et des préservatifs masculins et féminins nécessaires afin de prévenir les infections sexuellement transmissibles (IST), dont le VIH/sida, ainsi que d'autres produits d'hygiène procréative essentiels. Chaque programme de pays portera sur la question de la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative, notamment sur les aspects suivants : évaluation des besoins, financement, achat, régulation de l'offre et modalités nationales de coordination entre les partenaires du développement afin de répondre effectivement et efficacement aux besoins à court et long terme. La question de la sécurité de l'approvisionnement étant nécessairement liée à la création de la demande, à la promotion de changements de comportements et au renforcement des systèmes de prestation de services, les programmes de pays financés par le Fonds traitent de ces questions.

5. Le FNUAP dirige des ateliers sur la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative destinés à donner des conseils à ses représentants et aux responsables des administrations publiques sur des questions techniques, de programme et de fond, en vue de les aider à formuler et à mettre en oeuvre des plans d'action nationaux dans ce domaine. Ces ateliers traitent de la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative dans le contexte de la réforme de la santé et des approches sectorielles. Le FNUAP souligne également qu'il importe de créer un mécanisme national de planification et de coordination pour permettre l'établissement de partenariats efficaces avec les acteurs clefs dans les pays en développement en matière de sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative, ou de renforcer ces mécanismes, s'ils existent déjà. Des groupes de travail nationaux sur la sécurité de l'approvisionnement sont mis en place pour assurer la liaison avec un réseau international d'échange de l'information et de coordination de l'action.

6. En 2001, un certain nombre de pays, notamment le Burundi, le Cambodge, le Laos, le Nigéria, le Soudan et le Turkménistan, ont bénéficié d'une aide des équipes d'appui technique au pays et du siège qui leur a permis de faire des analyses de situation et des évaluations approfondies des besoins logistiques et en produits d'hygiène procréative. Bon nombre de pays, dont le Cambodge, le Laos et l'Indonésie, en sont déjà au stade où ils ont créé un groupe de travail sur la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative avec l'aide de leur bureau de pays respectif.

Stratégie mondiale et mobilisation des ressources

7. Les initiatives prises par le Fonds afin de formuler une stratégie mondiale sur la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative, en consultation étroite avec les donateurs et les partenaires du développement, ont permis aux activités de plaidoyer et de mobilisation des ressources de gagner en efficacité. Le FNUAP a obtenu les fonds supplémentaires nécessaires pour faire face

à la pénurie croissante de produits d'hygiène procréative dans les pays en développement. Les Gouvernements néerlandais, britannique et canadien ont versé une contribution extrabudgétaire de 93 millions de dollars environ afin de combler le déficit en 2001 et 2002. En 2001, le FNUAP a alloué 76 millions de dollars à des programmes visant à répondre aux besoins en produits d'hygiène procréative afin d'éviter des ruptures de stock. En moyenne, ces ressources sont allées surtout aux pays les moins avancés. De même, les pays où le taux de prévalence du VIH est élevé ont reçu environ trois fois plus de préservatifs par habitant que ceux où ce taux est inférieur à 2 %. L'avantage comparatif dont jouit le Fonds – qui peut acheter des contraceptifs à des prix discomptés du fait de la mise en concurrence et du volume important de ses achats – a permis aux pays bénéficiaires d'obtenir des produits en plus grande quantité. Outre l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative, ces fonds ont permis au FNUAP d'organiser, au Cambodge, au Nigéria et au Soudan, des missions de gestion logistique dont l'objectif était d'aider ces pays à renforcer leur stratégie en matière de sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative et à améliorer leurs systèmes de distribution. Aux niveaux mondial et régional, le FNUAP a l'intention d'apporter un appui technique par l'intermédiaire des équipes d'appui technique au pays. En travaillant en collaboration avec les principaux donateurs et organismes techniques concernés dans le domaine de la coordination mondiale des donateurs, il apportera des conseils et une aide techniques pour l'évaluation des besoins en produits d'hygiène procréative et l'analyse des lacunes à des fins de sensibilisation et de mobilisation de ressources.

Évaluer les besoins en produits d'hygiène procréative

8. *Besoins nationaux.* Afin d'éviter les pénuries de produits d'hygiène procréative dans les pays en développement, le FNUAP axe son action sur la mise en place d'un cadre dans lequel l'appui des donateurs sera à la fois suffisant et prévisible. Pour ce faire, il mène actuellement une étude visant à recueillir des éléments d'information précis par pays concernant la situation des pays en développement en matière d'approvisionnement en produits d'hygiène procréative. L'étude a pour objectif de vérifier si les pénuries sont anticipées et d'aider les bureaux de pays du FNUAP à proposer des solutions à l'appui des programmes nationaux. Afin d'évaluer la demande, de recenser les fournitures disponibles et de repérer les risques d'éventuelles pénuries, l'étude rassemble des renseignements dans les domaines suivants : état des stocks, commandes en cours, taux d'utilisation de la contraception, méthodes utilisées, demandes de contraceptifs au titre de fonds extrabudgétaires, coordination des donateurs, information institutionnelle pour le renforcement des capacités nationales. Ces renseignements aideront le FNUAP et d'autres donateurs à coordonner efficacement l'action menée en matière d'approvisionnement en produits d'hygiène procréative en 2002 et au-delà.

9. *Besoins mondiaux.* Le FNUAP a établi des estimations mondiales des besoins en contraceptifs et de la quantité de préservatifs nécessaire dans le cadre des programmes de prévention des IST et du VIH. Ces estimations ne tiennent pas compte des besoins liés à d'autres composantes de la santé procréative, tels que les soins maternels ou le diagnostic et le traitement des IST. Les hypothèses et les méthodes utilisées pour établir des projections ne sont pas les mêmes selon qu'on évalue les besoins en contraceptifs pour la planification familiale ou les besoins en préservatifs dans le cadre de la prévention des IST et du VIH. Dans le premier cas,

les estimations se font en utilisant l'information recueillie au cours d'enquêtes ou dans des bases de données, alors que dans le second il faut disposer de renseignements précis par pays sur l'usage du préservatif et sur les pratiques sexuelles en dehors du mariage. Selon les estimations du Fonds, si les donateurs continuent à couvrir 41 % des besoins en produits d'hygiène procréative destinés à la planification familiale et des besoins en préservatifs pour lutter contre les IST et le VIH (comme cela a été le cas de 1992 à 1996), l'appui des donateurs devra se chiffrer au moins à 390 millions de dollars en 2002.

Plaidoyer et partenariat à l'échelle mondiale

10. Le rôle moteur du FNUAP en matière d'approvisionnement en produits d'hygiène procréative a été confirmé lors d'une conférence intitulée « Meeting the Reproductive Health Challenge: Securing Contraceptives, and Condoms for HIV/AIDS Prevention » (« Relever le défi de la santé en matière de procréation : fournir des contraceptifs pour la prévention du VIH/sida »), qui s'est tenue à Istanbul, du 3 au 5 mai 2001. La conférence a rassemblé plus de 150 représentants de pays en développement, d'organismes donateurs, d'organismes techniques et d'ONG. Elle était organisée par le Groupe de travail intérimaire, un consortium de quatre organisations basé aux États-Unis d'Amérique. La participation du FNUAP à plusieurs autres rencontres et conférences tenues en 2001, notamment la réunion organisée par le Programme des partenaires du développement à Cochin (Inde), la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida, la réunion organisée conjointement par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la réunion du Population Council Horizons Project et la réunion des International Cooperation Days, tenue à Ottawa (Canada), a beaucoup contribué à la promotion d'une meilleure prise de conscience et d'un engagement politique accru en faveur de la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative. En étroite collaboration avec d'autres organismes techniques et d'autres donateurs comme l'Agency for International Development des États-Unis (USAID), la société John Snow Inc. (JSI), Management Sciences for Health (MSH) et le Programme de technologie appropriée pour la santé, le Fonds met actuellement au point un cadre stratégique d'évaluation pour la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative. Ce cadre permettra aux gouvernements, aux donateurs et aux organismes techniques qui y participent de concevoir et de mettre en oeuvre une stratégie globale en matière de sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative, et d'en assurer le suivi.

Listes des produits d'hygiène procréative

11. Afin que la population puisse faire des choix éclairés en ce qui concerne sa santé procréative, elle doit pouvoir compter sur un approvisionnement régulier en produits d'hygiène procréative de qualité. Le FNUAP a dressé une liste de ces produits, qui est actuellement examinée par l'OMS et sera publiée sous la forme d'un rapport commun. Cette liste de produits d'hygiène procréative essentiels contient principalement les articles qui sont nécessaires au niveau des soins de santé primaires. Cependant, pour certains aspects de la médecine procréative, notamment pour les soins maternels, il est crucial que certains services soient disponibles dans les unités de santé de base et que les produits nécessaires à ce niveau figurent également sur la liste.

Orientation de l'action du personnel de terrain vers la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative

12. S'agissant du renforcement des capacités nationales, le FNUAP lance actuellement sa stratégie de sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative. Cette initiative a pris une nouvelle dimension lors de l'atelier tenu à Mombasa (Kenya) en novembre 2001, au cours duquel 60 représentants de pays du FNUAP et d'autres organismes présents au nom de 17 pays en développement ont participé à la formulation de projets de plans d'action visant à faciliter l'intégration de la question de la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative dans les programmes de pays comme moyen de renforcer les capacités nationales. L'atelier de Mombasa a été le premier d'une série de manifestations analogues conçues pour faire avancer la question en 2002. Les autres ateliers prévus en 2002 se tiendront à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 10 au 13 juin, pour les pays africains francophones, et à Beijing (Chine) du 21 au 25 octobre, pour les pays de la région Asie et Pacifique.

Base de données des donateurs

13. Le FNUAP gère une base de données unique en son genre dans laquelle il enregistre l'appui apporté par les donateurs au titre des besoins en contraceptifs et en logistique. Il publie chaque année un rapport établi à partir de l'information contenue dans cette base, laquelle permet de contrôler régulièrement l'offre au niveau mondial et facilite la planification afin d'éviter les pénuries. Ainsi, les analyses de données réalisées en 2000 ont fait apparaître de graves pénuries qui ont incité les Gouvernements britannique, néerlandais et canadien à verser des fonds supplémentaires pour qu'il n'y ait pas rupture de stocks. La base de données est en cours d'élargissement pour qu'il soit possible de gérer la demande en temps réel et d'inclure d'autres produits d'hygiène procréative.

Activités de plaidoyer du FNUAP

14. Au cours des deux dernières années, plusieurs publications du FNUAP ont été utilisées à des fins de mobilisation et de sensibilisation en faveur de la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative, notamment les suivantes : *Global Estimates of Contraceptive Commodities and Condoms for STI/HIV Prevention 2000-2015* (Estimations mondiales des besoins en contraceptifs et en préservatifs pour la prévention des IST et du VIH pour 2000-2015); *Sécurisation des produits en santé de la reproduction : partenariat pour le changement – un appel global à l'action*; *Sécurisation des produits en santé de la reproduction : partenariat pour le changement – la stratégie du FNUAP*. Dans une publication intitulée *Le rôle du logisticien dans les achats de contraceptifs : liste des mesures essentielles – consignes aux logisticiens*, le FNUAP donne des directives aux responsables des fournitures dans les pays en développement.

15. L'action menée par le FNUAP en 2001 a contribué à une prise de conscience accrue et à une institutionnalisation de la question de la sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative, au FNUAP tout comme dans d'autres organismes. La stratégie de sécurité de l'approvisionnement en produits d'hygiène procréative contribuera sans aucun doute à appeler l'attention des pays bénéficiaires et des donateurs sur l'importance des points suivants : planification, interventions en temps utile, financement accru, renforcement des

capacités nationales, volonté politique de garantir que des produits d'hygiène procréative de qualité sont mis à la disposition des femmes et des hommes dans tous les pays en développement.

II. Aide humanitaire

16. Dans le domaine de l'aide humanitaire, le FNUAP s'emploie avant tout à répondre aux besoins en matière de santé procréative des groupes touchés ou vulnérables, dans des situations d'urgence, de catastrophe naturelle ou de conflit. Au cours des dernières années, le Fonds a élargi et renforcé son action dans le domaine de l'aide humanitaire et des secours d'urgence. Dans le cadre d'une collaboration étroite avec un certain nombre d'organismes des Nations Unies et d'autres partenaires du développement, le FNUAP est devenu un prestataire majeur des services de santé procréative qui sont si nécessaires. Ses principaux partenaires sont le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'OMS, ONUSIDA, la Fédération internationale pour le planning familial (IPPF), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le Fonds dirige actuellement le Groupe de travail interorganisations sur les besoins des réfugiés en matière de santé de la procréation et participe activement à plusieurs autres groupes de travail au niveau mondial. Depuis 2000, le FNUAP est membre à part entière du Comité permanent interorganisations pour les affaires humanitaires.

17. Les activités du FNUAP en matière d'aide humanitaire sont coordonnées par le Groupe de travail sur les interventions humanitaires de la Division de l'appui technique du Fonds. En 2001, l'action du Fonds a été axée sur les questions suivantes : a) aide en matière de santé procréative; b) formation et renforcement des capacités; c) activités de plaidoyer; d) collecte et analyse des données et synthèse de l'information; e) coordination interorganisations et planification des programmes; f) mise au point d'outils; et g) élaboration de projets. Les activités en question sont exposées brièvement ci-après. Le dernier chapitre du rapport est consacré à la question des ressources.

Aide en matière de santé procréative

18. Le FNUAP a fourni les moyens nécessaires en matière d'hygiène procréative et de maternité sans risques afin d'assurer aux populations déplacées des soins prénatals, des accouchements et des soins postnatals sûrs et dans de bonnes conditions d'hygiène, ainsi que l'accès à des programmes de prévention du VIH et à des possibilités de planification familiale. Bien qu'il soit difficile de concilier approches à long terme et assistance immédiate, il a réussi à porter secours très rapidement tout en renforçant les capacités locales à long terme.

19. Dans ce contexte, le FNUAP a fourni de l'équipement aux centres de soins de santé primaires et appuyé le recrutement et la formation de personnel local. Il a acheté et distribué les trousseaux d'hygiène procréative mis au point par le Groupe de travail interorganisations pour les situations d'urgence et s'occupe de leur gestion et de leur stockage. En 2001, le Fonds a assuré de l'équipement, des fournitures et un appui opérationnel aux pays suivants : Afghanistan, Angola, Bangladesh, Comores, Congo, El Salvador, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie (Caucase-Nord), Guinée, Inde, Indonésie, Libéria, Madagascar, Mongolie, Mozambique,

Ouganda, Philippines, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tadjikistan, Territoire palestinien occupé, Timor oriental, Yémen et Yougoslavie (Kosovo).

20. *Évaluation des besoins.* Avec le concours du FNUAP, les conditions d'hygiène procréative et les besoins dans les situations de crise ont été évalués dans plusieurs pays; certaines évaluations ont été réalisées en collaboration avec Marie Stopes International (MSI), John Snow, Inc. (JSI), le Comité international de secours (CIS), ONUSIDA et d'autres partenaires des Nations Unies. Les besoins ont été évalués dans les pays suivants : Angola, El Salvador, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie (Caucase-Nord), Guatemala, Inde, Kenya, Mongolie, Ouzbékistan, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République islamique d'Iran, Sierra Leone, Soudan, Tadjikistan, Yémen, et Yougoslavie.

Formation et renforcement des capacités

21. Le FNUAP renforce sensiblement ses propres capacités de réaction d'urgence en élaborant des systèmes intégrant pleinement les besoins en matière d'hygiène procréative aux interventions humanitaires. Il a également conseillé et formé les travailleurs humanitaires pour leur permettre de préparer des évaluations et de participer à la procédure d'appel global des Nations Unies.

22. En 2001, le FNUAP a continué à organiser des stages internationaux de formation destinés aux coordonnateurs chargés de l'hygiène procréative dans les situations d'urgence : un atelier a été tenu en Mauritanie et une réunion d'évaluation a eu lieu en Tunisie. Depuis 2000, les stages ont permis de former plus de 90 participants appartenant à des organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales et des fonctionnaires des Nations Unies basés dans une trentaine de pays.

23. Avec l'appui du Fonds, certains éléments de l'hygiène procréative ont été intégrés à d'autres cours de formation sanitaire. MSI a, par exemple, fourni un soutien technique et des brochures d'information sur l'hygiène procréative pour des cours sur les soins de santé en situation d'urgence organisés par les associations Medical Emergency Relief International (MERLIN) et International Health Exchange; JSI a organisé des conférences sur l'hygiène procréative dans le cadre de la formation aux situations d'urgence.

Activités de plaidoyer

24. Le FNUAP a appuyé des activités de plaidoyer visant à sensibiliser les donateurs et les organismes de développement aux besoins des pays en matière d'hygiène procréative dans des situations d'urgence humanitaire. Il a mis au point un message d'intérêt général sur l'hygiène procréative des femmes et les besoins médicaux de base en cas de catastrophe naturelle qui a été diffusé en janvier 2001 à la suite du tremblement de terre qui a eu lieu en Inde. Ce message a ensuite été repris par CNN International, la BBC et d'autres stations de télévision du monde entier. Fin 2001, le Fonds a réussi à mobiliser l'attention de la presse sur le sort de la population afghane, et notamment sur les besoins des réfugiés afghans en matière d'hygiène procréative.

25. En 2001, le FNUAP a étoffé et amélioré sa page Web sur les interventions d'urgence en y ajoutant de nouveaux renseignements sur les activités d'appui à l'hygiène procréative dans les situations d'urgence, ainsi que des liens avec les sites Web de plusieurs organismes partenaires. Il a produit une brochure d'information sur les besoins d'hygiène procréative dans les situations d'urgence, qui a été bien accueillie par les donateurs, d'autres organismes et la presse.

26. Le FNUAP a forgé un partenariat étroit avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la Women's Commission for Refugee Women and Children. Il a également coorganisé, en novembre 2001, le lancement de la procédure d'appel global 2002, appelant particulièrement l'attention sur les besoins des adolescents réfugiés ou déplacés dans leur propre pays.

27. Pendant la période considérée, les résultats de l'enquête menée en 2000 sur la situation des femmes, des hommes et des jeunes Angolais déplacés ou autrement victimes de la guerre ont été présentés lors d'une réunion de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, tenue au Brésil. La version illustrée bilingue (anglais et portugais) du rapport d'enquête a été établie et sera distribuée au niveau international à d'autres partenaires du développement, des bibliothèques publiques, des universités, des fondations et des donateurs. Il s'agit de l'une des premières études à être publiées sur le thème de l'hygiène procréative et de la violence familiale au sein des populations déplacées. Une autre grande enquête a été menée auprès de la population kényenne déplacée par la sécheresse. La version finale du rapport d'enquête est actuellement mise au point. En Éthiopie, une brève vidéo sur la prévention du VIH et la démobilisation a été produite pour sensibiliser la population aux programmes existants dans ces domaines. Le Département des opérations de maintien de la paix utilise les séquences filmées en Éthiopie pour bien faire comprendre la nécessité de prévenir le VIH dans les situations d'après conflit.

Collecte et analyse des données et synthèse de l'information

28. Grâce à son rôle de chef de file au sein du Groupe de travail interorganisations, le FNUAP a contribué à enrichir la base de connaissances relatives à l'hygiène procréative dans les situations de crise et a renforcé ses activités de programmation et de planification d'urgence dans ce domaine essentiel de l'assistance humanitaire.

29. Le FNUAP a aidé le Centre international pour les migrations et la santé, ONG basée à Genève, à réaliser une évaluation exhaustive des questions liées à l'hygiène procréative dans le contexte des migrations forcées. Cette évaluation comprenait les éléments suivants : analyse des connaissances actuelles sur les populations victimes de migrations forcées, problèmes et situations sanitaires de ces populations et répercussions des migrations forcées sur l'hygiène procréative, recensement des données disponibles sur des questions liées à l'hygiène procréative, y compris le VIH et les autres infections sexuellement transmissibles (IST), statistiques sur les grossesses et la violence sexiste, et inventaire des mesures prises par les gouvernements nationaux, les organismes internationaux, les ONG et autres instances concernées pour remédier à la situation. Avec l'appui du FNUAP, l'organisation CARE et l'Université Emory collaborent actuellement à l'examen de documents écrits qui décrivent les partenariats établis et les stratégies adoptées dans des situations d'urgence.

30. Le Fonds a apporté son concours technique au Comité international de secours afin d'examiner la possibilité d'installer, aux fins d'études comparatives, des systèmes de collecte des données dans les camps de réfugiés de la République-Unie de Tanzanie, du Rwanda et de l'Ouganda. Grâce au financement de la Belgique, un projet actuellement mis en place au Burundi, en Colombie et en République démocratique du Congo permettra de mieux comprendre le comportement des personnes déplacées, notamment des adolescents, les risques auxquels elles sont confrontées et la mesure dans laquelle elles ont accès à des services d'hygiène procréative et à des informations en la matière. Le FNUAP se servira de cette recherche et des analyses effectuées à partir de statistiques sur les services offerts, d'enquêtes, de recensements et d'autres sources pour affiner ses principes directeurs sur les interventions en situation d'urgence, en particulier en faveur des jeunes réfugiés et déplacés.

31. Pendant l'année 2001, outre qu'il a procédé à une analyse approfondie des incidences du déplacement des populations pastorales du Kenya chassées par la sécheresse sur l'hygiène procréative, le FNUAP a aidé MSI à réaliser une étude de faisabilité sur la commercialisation de préservatifs féminins en Angola et a apporté son concours à une enquête sur la sensibilisation à la santé des réfugiés somaliens au Yémen ainsi qu'à un travail de recherche qualitatif sur les besoins des jeunes adultes sierra-léonais en matière d'hygiène procréative.

Coordination interorganisations et planification des programmes

32. Depuis 2000, le FNUAP est membre du Comité permanent interorganisations pour les affaires humanitaires et participe systématiquement à la procédure d'appel global. En 2001, il a été particulièrement efficace s'agissant de recueillir des fonds et des avances de contribution en faveur de l'Afghanistan, de l'Angola, de l'Érythrée et de la République démocratique du Congo. Toujours en 2001, le FNUAP a poursuivi sa collaboration étroite avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Comité permanent interorganisations pour les affaires humanitaires dans le cadre de plusieurs groupes de travail, notamment le Groupe de travail sur le VIH et les situations d'urgence. Il a continué à coopérer avec le HCR à la mise en oeuvre de programmes conjoints et à l'élaboration d'outils de formation. Le Fonds a également collaboré avec UNIFEM à la réalisation d'une évaluation sur les femmes et les conflits, avec le Département des opérations de maintien de la paix à des activités d'évaluation et de formation relatives à la prévention du VIH dans les situations de conflit et avec l'OMS à la mise en place d'interventions d'urgence. En 2001, il a participé activement aux initiatives prises par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) concernant les situations d'urgence. Il a notamment pris part à l'établissement du plan d'action du GNUD pour la consolidation de la paix auquel ont souscrit le Comité exécutif commun du Groupe, le Comité exécutif pour les affaires humanitaires et le Comité exécutif pour la paix et la sécurité. Le FNUAP a également contribué à la rédaction des notes d'orientation du GNUD concernant la prise en compte de la prévention des conflits dans les bilans communs de pays des Nations Unies et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

33. Des organismes des Nations Unies, des ONG internationales ainsi que des responsables d'administrations publiques et des ONG d'Asie centrale et d'Europe ont participé à la réunion consultative régionale consacrée aux femmes et aux conflits organisée par le FNUAP à Bratislava (Slovaquie) en novembre 2001. Cette

réunion était orientée vers l'examen, sous un angle concret, de programmes tenant compte des besoins des femmes dans les situations d'urgence. À la suite d'une réunion tenue en 2001 entre la Directrice exécutive du FNUAP et le Secrétaire général de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Fonds a remanié le mémorandum d'accord conclu entre les deux organisations de manière à faire une plus large place à la coopération et à la collaboration en situation d'urgence et à souligner l'importance des programmes de formation qui concernent la fourniture de services d'hygiène procréative et les questions liées au VIH/sida

34. Entre autres exemples de coopération, on peut citer le travail réalisé avec JSI et l'American Refugee Committee (ARC) pour fournir des évaluations logistiques et des services de formation et de gestion à l'appui du programme de prévention du VIH mis en oeuvre par l'ARC dans le sud du Soudan; des partenariats avec UNIFEM pour l'exécution de programmes au Libéria et en Sierra Leone; la collaboration avec MSI à des programmes en faveur des réfugiés somaliens au Yémen; un partenariat avec CARE et ARBEF (société affiliée à la Fédération internationale pour le planning familial au Rwanda) en vue de fournir des services de planification familiale aux familles déplacées par la guerre; et des activités menées en collaboration avec la Croix-Rouge libérienne.

Mise au point d'outils

35. En 2001, le FNUAP a coordonné l'analyse de l'Ensemble minimal de services initiaux effectuée par les membres du Groupe de travail interorganisations, l'examen des trousseaux d'hygiène procréative d'urgence ainsi que la révision et la traduction des brochures qui les accompagnent. Il a également apporté son appui à la traduction (en espagnol, français, portugais et russe) et à l'impression du document intitulé *La santé reproductive en situations de réfugiés : Manuel de terrain interorganisations*. MSI travaille actuellement à l'élaboration d'une monographie sur les pratiques optimales fondée sur l'expérience des programmes qu'il a mis en oeuvre sur le terrain. Avec l'appui du FNUAP, CARE a élaboré un ensemble de lignes directrices sur la constitution de partenariats dans les situations d'urgence. Ces lignes directrices permettent aux organismes qui travaillent sur le terrain d'évaluer les activités de planification stratégique, de gestion des ressources humaines et d'administration financière.

Élaboration de projets

36. Outre les activités susmentionnées, le FNUAP a contribué à la mise au point des activités suivantes : a) un programme d'appui d'urgence à l'Afghanistan et aux pays voisins en matière d'hygiène procréative; b) deux projets axés sur les services de santé procréative et l'éducation des jeunes d'une part et les soins obstétricaux d'urgence d'autre part, en République démocratique du Congo; c) une initiative concernant les préservatifs féminins et un programme de prévention du VIH et de prestation de services de santé procréative destinés aux jeunes en Sierra Leone; d) un projet de prévention du VIH en faveur des jeunes déplacés au Libéria; et e) un programme de formation aux sexospécificités et au VIH destiné au personnel médical des opérations de maintien de la paix.

Ressources disponibles

37. En 2000, le Conseil d'administration a approuvé la création d'un fonds renouvelable d'intervention rapide, qui permet au FNUAP de prélever jusqu'à un million de dollars par an sur les ressources ordinaires. Ce mécanisme est suffisamment souple pour que les fonds puissent être utilisés avant même que le Fonds n'ait reçu la contribution qu'un donateur s'est engagé à verser à l'appui d'une composante FNUAP de la procédure d'appel global. Depuis sa création, les gouvernements des pays suivants ont apporté leur assistance à un certain nombre de projets : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, États-Unis d'Amérique, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, République tchèque et Royaume-Uni. La Fondation pour les Nations Unies, la Fondation David et Lucile Packard, Chevron et le Comité américain du FNUAP ont également fourni un soutien.

38. Le FNUAP a mobilisé plus de 10 millions de dollars en réponse à la crise afghane. En 2001, grâce à des contributions directes des donateurs et à d'autres ressources d'urgence, il a pu appuyer des projets au titre de la procédure d'appel global dans les pays et régions suivants : Afghanistan, Afrique de l'Ouest, Angola, Burundi, Érythrée, Europe du Sud-Est, Fédération de Russie (Caucase-Nord), Indonésie (pendant la crise de l'archipel des Moluques), Ouganda, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, Sierra Leone, Somalie et Tadjikistan. Une aide importante a été fournie par les Pays-Bas, le Luxembourg, la Belgique et l'Italie. Les fonds réunis ont permis de sauver des vies, notamment en assurant des soins obstétricaux d'urgence et des services d'hygiène procréative à des réfugiés et des personnes déplacées.

39. Au titre de la procédure d'appel global de 2002, le FNUAP a également préparé des projets pour les pays suivants : Afghanistan, Angola, Burundi, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Indonésie, Libéria, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, Sierra Leone, Somalie, Soudan et Tadjikistan.

Enseignements tirés

40. L'un des principaux enseignements tirés est que la fourniture directe de produits d'hygiène procréative, par exemple les trousseaux d'hygiène procréative d'urgence, à des pays confrontés à des situations d'urgence permet non seulement de sauver des vies humaines, mais aussi de contribuer au bien-être des mères et des nouveau-nés, de prévenir des infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, et de libérer les autorités sanitaires des pays bénéficiaires de l'obligation de prélever des ressources supplémentaires sur leurs budgets déjà exsangues. La fourniture par le FNUAP de produits d'hygiène procréative est très appréciée tant par les donateurs et les gouvernements bénéficiaires que par les autres partenaires du développement qui comptent sur le Fonds pour fournir des services, améliorer la qualité des services d'hygiène procréative et en assurer l'accès aux groupes de population jusqu'alors défavorisés en la matière.

41. Le FNUAP a réussi à renforcer ses interventions d'urgence. Les résultats qu'il a obtenus – évaluation des besoins en santé procréative, assistance technique au rétablissement des services médicaux de base et des services de médecine procréative, fourniture de secours d'urgence, formation en matière d'accouchement sans risques, renforcement des capacités, activités de recherche et sensibilisation – ont considérablement aidé les partenaires du développement et le grand public à mieux comprendre l'importance critique que revêtent les questions liées à l'hygiène

procréative dans les situations d'urgence ou d'après catastrophe. Ils ont également permis de faire avancer l'objectif d'ensemble du FNUAP, à savoir l'institutionnalisation et l'opérationnalisation de l'hygiène procréative dans les situations d'urgence.
